**Grandir dans une famille homoparentale, qu'est-ce que ça change ?**

**Entre 30.000 à 50.000 enfants sont élevés par un couple gay. Comment le vivent les enfants ? Quels obstacles faut-il surmonter ?**

**La famille homoparentale en bref**

On parle de famille homoparentale lorsqu’un enfant vit avec deux parents de même sexe. La conception de ce bébé a donc eu lieu par co-parentalité (deux personnes de sexes différents décident d'avoir un enfant ensemble mais ne vivent pas en couple) ou résulte d'une première union hétérosexuelle.   
On estime que 30 000 à 50 000 enfants sont élevés dans une famille homoparentale.

En France, **l’adoption est pour l'instant encore interdite aux couples homosexuels** malgré le [pré-projet de la garde des Sceaux, Christiane Taubira](http://www.famili.fr/a%20garde%20des%20Sceaux,%20Christiane%20Taubira). En revanche, l'adoption est autorisée pour les célibataires. Une incitation à l’hypocrisie : il faut taire son orientation sexuelle si l'on veut adopter un enfant.

**Une difficulté légale : l'absence de reconnaissance parentale du parent non biologique**« La difficulté majeure, pour un enfant élevé par deux parents de même sexe, c’est lorsqu’il y a séparation conflictuelle, estime Geneviève Delaisi de Parseval, psychanalyste. Sans aucun droit sur l’enfant, le parent non biologique est le plus souvent écarté. Or, être privé d’un de ses deux parents reste une grande souffrance. » Et ce cas de figure se pose même si le couple est pacsé...En attendant que les lois évoluent , il faut donc essayer dans la mesure du possible de surmonter ses rancoeurs pour penser d’abord à l’intérêt de l'enfant.

<http://www.dailymotion.com/video/x10a176_que-pensez-vous-du-droit-a-l-adoption-pour-les-couples-homosexuels_lifestyle>